

N° 02748 du Mercredi 26 Avril 2023

12^{ème} année 500 FCFA

LECONOMIE

Quotidien

www.leconomie.info

L'Economie Media Group Tel : (237) 222 23 40 43 Directeur de la publication : Thierry EKOUTI

MBOLO
Par Hervé Fopa Fogang

BGFIBank

Le groupe BGFIBank revendique un bénéfice de 62 milliards FCFA en 2022. C'est l'ancienne Banque de Paribas Gabon créée en 1971 qui a changé de nom en avril 1994 pour devenir la Banque gabonaise et française internationale (BGF).

Page 2

HYDROCARBURES

Les enjeux de la création de Tchad Petroleum Company

◆ Quelques jours après la brouille diplomatique entre le Tchad et le Cameroun, les autorités tchadiennes ont décidé de mettre sur pied cette société. Objectifs

Page 3



TÉGUIA BOGNI
Les noms de marque dans le Made in Cameroun font problème



P-7

FILIÈRE CACAO
Ce à quoi va servir le guichet de transition agro-écologique

P-5

TRANSPORT INTERURBAIN
Les propriétaires d'agences de voyage sommés de libérer l'entrée Nord de Yaoundé

P-5



PROCÉDURES

Comment obtenir un visa électronique pour le Cameroun

Page 4

Édité par L'Économie Média Group

Siège social :
Yaoundé-Coginie Mvog-ada

Directeur Général et Directeur de la Publication :
Thierry EKOUTI

695 922 556

Rédacteur en chef :
Hervé Fopa Fogang

Bureau Douala :
Augustin Kamga
696 973 142 / 676 705 694

Chef Service économie verte :
Jean Daniel Obama

Chef Service économie :
Julie Bilo'o

Rédaction :
Hervé Fopa Fogang,
Jean Daniel Obama,
Julie Bilo'o,
Célestin T. Mbakop,
François Gaël Mbalá,

Assistante de direction :
Eba'a Mbia Delphine
Hermine

Commercial et Marketing :
Franck Oyono Owono

Impression
Le Localier Sarl

Infographie :
Lionel ABANDA

Chef service informaique
Bengono Zang Joseph

Combien ça coûte ?

Les importations de maïs par la SABC en 2022

Le maïs est une céréale largement consommée au Cameroun, principalement dans l'industrie brassicole. Cependant, le pays a longtemps dépendu des importations pour combler sa demande intérieure. Mais combien cela coûte-t-il ?

Selon un rapport du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), au cours des 10 premiers mois de l'année 2022, les importations de maïs au Cameroun ont chuté de 65,5%, les ramenant à 11 684 tonnes contre 33 823 tonnes sur la même période l'année précédente. Cette baisse significative s'explique par l'entrée en service en novembre 2021 d'une maïserie au sein de la Compagnie fermière du Cameroun (CFC), filiale du groupe agro-industriel Société anonyme des boissons du Cameroun (SABC). Cette unité de transformation dispose d'une capacité de production annuelle de 30 000 tonnes de griz de maïs, utilisée dans la fabrication des boissons de la société. Grâce à cette nouvelle unité de production, la SABC serait désormais à mesure de satisfaire l'inté-

gralité de ses besoins en maïs, réduisant ainsi sa dépendance vis-à-vis des importations. A cet effet, les dépenses en importations de maïs au cours des 10 premiers mois de l'année 2022 ont coûté 2,5 milliards FCFA contre 6,4 milliards FCFA sur la même période en 2021.

Il est à noter qu'avant l'entrée en service de la maïserie, le coût des importations de maïs pesait lourdement sur la balance commerciale du Cameroun. Réduit à seulement 0,07% des dépenses globales des importations Nationales, le maïs fait partie des produits ayant contribué à améliorer de 462 milliards FCFA le déficit commercial camerounais sur les trois premiers trimestres de 2022. Cette réduction des importations s'inscrit en droite ligne de l'objectif gouvernemental de limiter sa dépendance à la production extérieure, visant à faire de l'agriculture le socle de la transformation structurelle et économique du Cameroun, dans sa marche vers son industrialisation.

Franck Seyi (stg)

MBOLO BGFIBank

Le groupe BGFIBank revendique un bénéfice de 62 milliards FCFA en 2022. C'est l'ancienne Banque de Paribas Gabon créée en 1971 qui a changé de nom en avril 1994 pour devenir la Banque gabonaise et française internationale (BGF). « Nous avons décidé avec nos partenaires de changer l'ancien nom pour deux raisons : d'abord interne au groupe Paribas qui veut que seules les filiales détenues majoritairement par le groupe portent le nom de Paribas. Or au Gabon, nous ne sommes plus majoritaires dans le capital depuis longtemps. Il devenait nécessaire d'adapter la dénomination sociale de la banque. Ensuite, l'autre raison provient du fait d'avoir une dénomination qui reflète mieux la composition de son capital » avait déclaré dans l'Union du 26 avril 1996, François Dauge, alors directeur Afrique de Paribas international. Ainsi, l'actionariat de BGF se présentera comme suit : Paribas international (43,43%), L'Etat Gabonais (39, 55%), les privés gabonais (8,08%), la Sonadig (4,53%), la Compagnie du Komo (4,41%). L'administrateur directeur général étant Henri Claude Oyima. François Dauge avait souhaité que l'étoile du logo de la BGF brille longtemps dans le ciel gabonais. Aujourd'hui elle brille au-delà.

Hervé Fopa Fogang

SITUATION MENSUELLE PUBLIABLE	
AU 31 03 2023	
ACTIF	MONTANTS
Immobilisations	47 238
Titres de participation et titres immobilisés	131 003
Opérations de crédit-bail	78 247
Crédit à L.T.	11 929
Crédit à la clientèle	525 380
Crédit à C.T.	145 976
Comptes débiteurs de la clientèle	75 610
Chèques et effets à recevoir	32 157
Titres de placement, valeurs reçues et provision	
sur sociétés fermes	291 995
Autres opérations interbancaires - A terme	52 687
et de trésorerie - A vue	119 308
Comptes de régularisations et divers	33 637
Actionsnaires ou associés	0
Succursales et agences	1 725
Report à nouveau	0
TOTAL	1 742 878
PASSIF	MONTANTS
Capital	50 000
Réserves, report à nouveau, provisions pour risques généraux	118 142
Actionsnaires, comptes bloqués à 1 an	6 475
Provisions participatifs et obligataires	0
Autres ressources permanentes	42 128
Biens de réserve	164 315
Comptes créditeurs de la clientèle - à terme	54 573
- à vue	714 854
Comptes d'épargne sur livrets	385 064
Comptes exigibles après encaissement	32 157
Valeurs données en pension ou vendues ferme	12 500
Banques et établissements financiers à terme	32 576
à vue	97 806
Comptes de régularisations et divers	32 308
Succursales et Agences	
TOTAL	1 742 878
HORS BILAN	
Cartons, avais, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	4 572
Cartons, avais, autres garanties reçues des intermédiaires financiers	98 278
Cartons, avais, autres garanties en faveur de la clientèle	341 123
Effets déposés en garanties d'opérations de refinancement	

L'information est une valeur

BLUÉ DESORMAIS DISPONIBLE PARTOUT AU CAMEROUN

l'ÉCONOMIE Quotidien

EVALUATION Les 18 entreprises à fort potentiel

Papier: 100.000 F CFA / an
Numérique: 30.000 F CFA/ an

+237 695 92 25 56

Abonnez-vous au journal de la valeur ajoutée

www.leconomie.info

HYDROCARBURES

Les raisons de la création de Tchad Petroleum Company

Quelques jours après la brouille diplomatique entre le Tchad et le Cameroun, les autorités tchadiennes ont décidé de mettre sur pied cette société en vue de combler le vide juridique créé par le départ d'Esso.

Le 24 avril 2023, le Général Mahamat Idriss Déby Itno, président de transition de la République du Tchad, a présidé un Conseil extraordinaire des Ministres. Le 5ème point à l'ordre du jour de ce conseil avait trait à un projet de loi portant création d'une société anonyme dénommée Tchad petroleum Company (TPC). La création de cette entreprise de droit Ohada apprend-on, entre en droite ligne de « la nationalisation récente des actifs et de tous les droits d'Esso Tchad ». « Il s'agit en effet de créer une entité permettant de rassurer les ex employés d'Esso, des tchadiens formés, qualifiés et expérimentés, ainsi qu'aux ex sous-traitants qui assurent la continuité de la production et la gestion du pipeline, permettant ainsi de combler le vide juridique créé par le départ de Esso du Tchad », peut-on lire dans le communiqué rendu public à l'issue dudit Conseil.

Tchad Petroleum Company, suivant les autorités tchadiennes, sera un opérateur des champs pétroliers et du pipeline à la différence de la société des hydrocarbures du Tchad



(SHT), qui est membre du consortium. Étant « une nouvelle entité, elle pourra faire recours pour son développement à des sociétés tchadiennes ou étrangères ». Le conseil a donné quitus à Djerassem Le Bemadjiel, ministre des Hydrocarbures et de l'énergie du Tchad pour accélérer « la mise en place de cette société d'un intérêt vital pour le Tchad ».

Participation dans le projet pétrolier de Doba

Tchad Petroleum Company aura

Tchad Petroleum Company aura des participations dans le projet pétrolier de Doba. Il comprend sept gisements de pétrole avec une production combinée de 28 000 barils par jour.

des participations dans le projet pétrolier de Doba. Il comprend sept gisements de pétrole avec une production combinée de 28 000 barils par jour. L'entreprise en gestation aura également une participation dans le système de transport d'exportation Tchad-Cameroun, qui comprend l'oléoduc long de 1 081 km et l'installation flottante de production, de stockage et de déchargement Komé Kribi 1, au large du Cameroun.

Hervé Fopa Fogang

Tensions entre le Cameroun et le Tchad

L'annonce de la création de Tchad petroleum company intervient après une brouille entre le Cameroun et le Tchad. En effet, dans un communiqué lu à la télévision nationale du Tchad, le 20 avril par le Secrétaire général à la présidence de la République, N'Djamena s'est dit choqué par la signature d'une convention entre la Société nationale des hydrocarbures (SNH) et Savannah Energy. L'accord prévoit le rachat de 10% des parts de Savannah Midstream, filiale de la junior britannique, dans Cameroon Oil Transportation Company (Cotco) par la société pétrolière publique camerounaise pour un montant de 44,9 millions de dollars soit 26,8 milliards de FCFA. Pour le Tchad, Savannah energy ne disposerait pas de moyens nécessaires (financiers et techniques) pour exploi-

Pour le Tchad, Savannah energy ne disposerait pas de moyens nécessaires (financiers et techniques) pour exploiter son pétrole. Par conséquent s'est opposé farouchement au rachat des actifs d'Esso.

ter son pétrole. Par conséquent s'est opposé farouchement au rachat des actifs d'Esso (Exploration and Production Chad), filiale d'ExxonMobil, par celle-ci. En concluant l'accord avec l'entreprise britannique, le Cameroun ne jouerait pas franc jeu aux yeux du Tchad, d'où le rappel de son ambassadeur. Dans la foulée, le Ministre tchadien des Hydrocarbures a demandé le report du Conseil d'administration de la Cameroon Oil Transportation Company (Cotco) qui devait en principe se tenir hier, 25 avril 2023. « (...) Nous avons l'honneur de porter à votre attention que cette session du Conseil d'administration a été convoquée afin de discuter des sujets de grande importance pour la société, dont la clôture des comptes de l'exercice 2022 qui est une exigence réglementaire à laquelle elle ne saurait se

soustraire. (...). L'exercice 2022 étant clos depuis le 31 décembre 2022, nous sommes aujourd'hui dans le délai limite au-delà duquel la société Cotco serait en violation de la loi. Eu égard à ce qui précède, il ne nous est pas possible de reporter la tenue de ce conseil d'administration. Vous voudrez bien noter que la loi et les statuts vous permettent, en cas d'indisponibilité, de donner pouvoir à un autre administrateur qui pourrait vous représenter », a répondu le PCA de Cotco au ministre tchadien relate Investir au Cameroun. Toujours dans le cadre de ce dossier, certaines sources annoncent l'arrivée à Yaoundé du Général Mahamat Idriss Déby Itno, président de transition, de la République du Tchad.

Hervé Fopa Fogang

FINANCE NUMÉRIQUE

Les startups blockchain camerounaises lèvent plus de 4,7 milliards FCFA en 2022

L'information est contenue dans un rapport publié le 18 avril 2023, par Crypto Valley Venture Capital (CV VC), une société de capital-risque basée en Suisse, en collaboration avec le groupe bancaire sud-africain Standard Bank.

Au cours de l'année 2022, le nombre total de transactions blockchain sur le continent a augmenté de 12%. Le financement du capital-risque africain a augmenté de 34% pour atteindre 3,14 milliards de dollars, la blockchain représentant une part de 15% de tous les fonds de capital-risque en Afrique.

Le Cameroun, avec ses quelques 867 mille détenteurs de crypto-actifs, soit 3,12%, figure parmi les 5 pays africains où les startups blockchain ont levé le plus de fonds. En effet, au cours de l'exercice 2022, l'African Blockchain Report renseigne que les startups blockchain camerounaises ont levé 8 millions de dollars soit un peu plus de 4,7 milliards de FCFA.

Sur le plan global, les startups africaines de la blockchain ont levé 474 millions de dollars en 2022, en hausse de 429% en un an. Le nombre total de transactions sur le

continent a augmenté de 12%, avec des transactions dans les domaines de l'infrastructure, de l'identification personnelle, de la tenue de registres et de l'accès à l'indépendance financière. Le financement du capital-risque africain a augmenté de 34% pour atteindre 3,14 milliards de dollars, la blockchain représentant une part de 15% de tous les fonds de capital-risque en Afrique.

L'African Blockchain Report 2022, publié par la société de capital-risque blockchain CV VC, en association avec Standard Bank, souligne plus loin que l'Afrique a connu la plus faible augmentation mondiale du nombre de transactions de blockchain, mais elle reste la seule région au monde présentant des augmentations dans toutes les tailles de transactions. Ce qui implique que « les startups africaines de blockchain lèvent des chèques plus importants et que les investisseurs gagnent confiance. C'est dans le contexte que la part de l'Afrique dans l'ensemble du financement mondial a augmenté plus que toute autre région par une marge considérable », peut-on lire dans le document de 65 pages dont nous avons obtenu copie.

La répartition par pays des fonds levés par les startups africaines focalisées sur la blockchain en 2022 montre que les Seychelles arrivent au premier rang avec 208 millions de dollars, devant l'Afrique du Sud (177 millions \$). Ces deux pays accaparent ensemble 81% des investissements en capital-risque dans cette



Le Cameroun, avec ses quelques 867 mille détenteurs de crypto-actifs, soit 3,12%, figure parmi les 5 pays africains où les startups blockchain ont levé le plus de fonds.

catégorie de start-up en 2022. Viennent ensuite le Liberia (37,5 millions \$), le Kenya (25,7 millions), le Nigeria (15,9 millions), le Cameroun (8 millions) et le Ghana (2 millions).

Pourtant, malgré la croissance rapide enregistrée dans l'industrie de la blockchain en Afrique, la part de l'Afrique dans le financement mondial de la blockchain reste modeste, passant de 0,3% en 2021 à 1,8% en 2022.

François Gaël Mbala

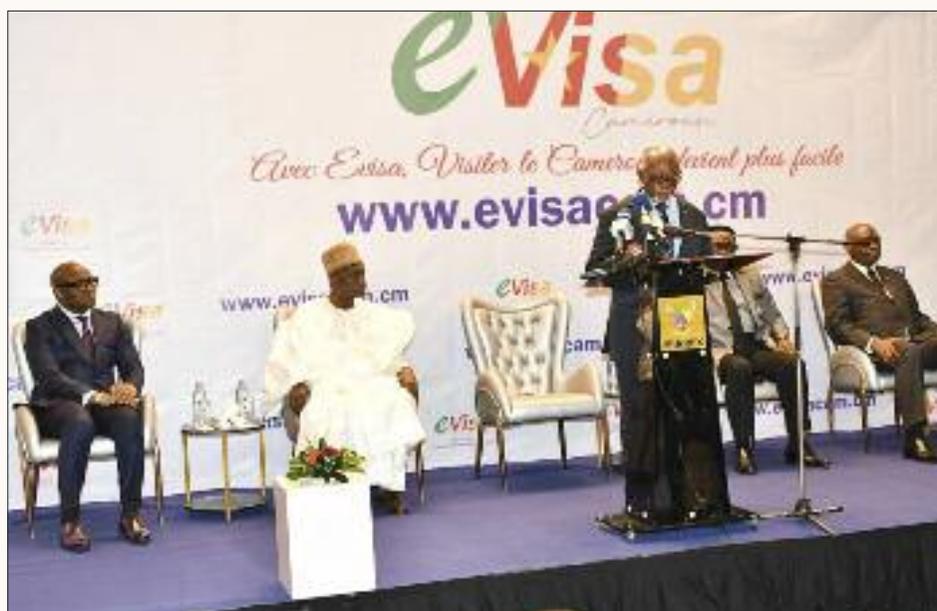
PROCÉDURES

Les étapes d'obtention de l'e-Visa pour le Cameroun

Elles ont été présentées hier, 25 avril 2023 à Yaoundé par Lejeune Mbella Mbella, ministre des Relations extérieures.

La plateforme www.evisacam.cm sera opérationnelle à partir du 30 avril 2023. Annonce faite hier à Yaoundé par le Ministre des Relations extérieures. Sur le plan pratique, l'obtention de l'E-Visa pour le Cameroun se fera dans les 72 heures suivant 4 étapes. Le pré-enrôlement en ligne par le demandeur : il se fait à travers l'ouverture d'un compte d'utilisateur sur la plateforme, le renseignement du formulaire en ligne et sa validation confirmée par une notification du demandeur par courrier électronique ou SMS. Pour ce qui est du paiement des frais en ligne, il se fait via divers modes notamment : Master Card, Visa, Paypal, Mobile money, Orange money... A la suite de cette opération, le demandeur reçoit une notification de la preuve de paiement par courrier électronique ou sms.

Le traitement de la demande s'effectue par la mission diplomatique ou poste consulaire juridiquement compétent ou géographiquement proche. « Pour les de-



L'on apprend comme autre avantage que le nouveau système de délivrance de visa camerounais sera « doté d'un Data center assorti d'un système de sauvegarde intégré.

mandeurs des zones éloignées des postes et de non-couverture, une autorisation de délivrance de visa en ligne assortie d'un QR Code, clôture cette phase » souligne Lejeune Mbella Mbella. La 4ème étape est l'apposition du visa. Elle s'effectue soit au poste frontière d'entrée pour les détenteurs de l'autorisation de délivrance de visa en ligne, soit au poste diplomatique ou consulaire compétent pour les demandeurs qui y ont effectué leur enrôlement biométrique.

Avantages

Suivant le ministère des relations extérieures, ce système présente de nombreux avantages : la réduction des files d'attente dans les ambassades et consulats, la diminution des distances parcourues, le gain de temps. L'autre avantage concerne les incitations à l'intention des milieux d'affaires et de la diaspora. « Le visa d'entrée suivant les cas sera dorénavant délivré avec entrées multiples et sa durée a été prolongée. Celle-ci court désormais jusqu'à six mois pour le visa court séjour et 12 mois pour le visa long séjour » précise Lejeune Mbella Mbella. Il ajoute par ailleurs que les tarifs ont été harmonisés. Ils se présentent comme suit : visa court séjour ordinaire (6 mois) : 100 000 FCFA, visa court séjour express (6 mois) : 150 000 FCFA, visa long séjour ordinaire (12 mois) : 150 000 FCFA, visa long séjour express (12 mois) : 200 000 FCFA. Le visa de transit d'une durée maximale de 5 jours quant à lui reste gratuit.

L'on apprend comme autre avantage que le nouveau système de délivrance de visa camerounais sera « doté d'un Data center assorti d'un système de sauvegarde intégré, qui permettra une protection des données personnelles par les différents services gouvernementaux compétents ».

Hervé Fopa Fogang

FILIÈRE CACAO

Ce à quoi servira le guichet de transition agro-écologique

Outre la lutte contre les changements climatiques, il va permettre au Cameroun d'être compétitif sur le marché international.

Le Cameroun prépare déjà le terrain pour la mise en place de son guichet de transition agro-écologique, soutenu par l'Union européenne (UE) dans la filière cacao. Le nouvel outil permettra de valoriser les acquis de la recherche agricole, pour une intensification durable, respectueuse de l'environnement et intégrant la notion de ceinture verte phytosanitaire.

Le guichet qui sera logé au Fonds de développement des filières cacao et café (Fodecc), vise à diminuer l'usage des pesticides en faveur de l'agriculture biologique et les modes de production respectueux de la nature. Outre la lutte contre les changements climatiques, le guichet de transition agro-écologique va permettre au Cameroun d'être compétitif sur le marché international, à travers



la commercialisation de produits respectant l'environnement.

A travers l'initiative Cocoa Talk, le Cameroun et l'Union européenne s'engagent au dialogue sur la production du cacao durable en mettant un accent sur le revenu des producteurs. L'objectif du Cameroun et de son partenaire l'UE, est de

Outre la lutte contre les changements climatiques, le guichet de transition agro-écologique va permettre au Cameroun d'être compétitif sur le marché international, à travers la commercialisation de produits respectant l'environnement.

booster la fédération des acteurs de la filière autour de thématiques telles que la réduction de la déforestation, le bannissement du travail des enfants dans les plantations, ou encore une meilleure rémunération des producteurs de fèves.

Selon les données de l'organisation internationale du cacao (Icco), l'industrie chocolatière mondiale génère annuellement 100 milliards de Dollars (plus de 60 000 milliards FCFA). Pourtant, les pays producteurs ne saisissent que 6% de cette manne, dont 2% pour les paysans. Le reste revient aux chocolatiers (35%), aux industries de broyage et aux transporteurs.

Selon l'Institut national de la statistique (INS), au Cameroun le cacao est l'un des principaux produits pourvoyeurs de richesse, avec 13% des recettes d'exportation du pays. La mise en place du guichet de transition agro-écologique permettra à long terme de diminuer progressivement l'usage des pesticides en faveur d'une agriculture biologique.

Jean Daniel Obama

TRANSPORT INTERURBAIN

Les propriétaires d'agences de voyage sommés de libérer l'entrée Nord de la ville de Yaoundé

Dans un communiqué rendu public, Luc Messi Atangana leur donne jusqu'au 30 mai 2023, date de rigueur.

Dans un peu plus d'un mois, les axes reliant les quartiers Tongolo-Mballa II-Etoudi-Emana-Messasi-Olembe, situés sur la sortie Nord de la ville de Yaoundé doivent être libérés, au plus tard le 30 mai 2023. Les propriétaires et exploitants des agences de voyage qui exercent sur ces axes devront impérativement regagner le site de la plateforme multimodale d'Olembe.

Le communiqué de Luc Messi Atangana, maire de la ville de Yaoundé précise que « faute pour eux de s'exécuter dans le délai ainsi prescrit, les sites qu'ils exploitent actuellement seront scellés et leurs véhicules systématiquement conduits à la fourrière municipale ». Le maire de ville décline également la res-

ponsabilité de sa municipalité relativement aux désagréments auxquels s'exposent les récalcitrants, notamment le sort des véhicules concernés. Ces opérateurs sont dans l'illégalité depuis 2008, selon les responsables de la mairie de la ville.

Selon mimimefoinfos.com, en 2021, la mairie de la ville a mené une opération coup de poing, pour les déguerpir de l'axe sur lequel ils sont actuellement implantés. Cette opération de déguerpissement a pour but d'assainir cette partie de la capitale politique et de réduire les nuisances entraînées par leur présence, se traduisant notamment par l'insécurité et l'insalubrité. Leur proximité avec le palais présidentiel constitue également un problème.

L'opération lancée par le maire de la ville de Yaoundé fait suite à celle lancée par le maire de Nkol Afamba, qui a permis de libérer l'entrée de la ville du côté du quartier Nkoabang. « Les commerçants, les vendeurs, les placiers, bayam-sallam occupant les



Cette opération de déguerpissement a pour but d'assainir cette partie de la capitale politique et de réduire les nuisances entraînées par leur présence

emprises publiques, faisant suite aux conclusions de la séance de travail du 31 août 2022 présidée par le Gouverneur de la région du Centre, vous êtes invités à déguerpir des sites que vous occupez dans un délai de sept (07) jours », indique le document du maire de Nkol Afamba.

Jean Daniel Obama

Le dollar américain : les raisons cachées de la guerre en Ukraine

La quatrième grande guerre du dollar

Le troisième pilier-porteur sous-jacent de la guerre en Ukraine est l'affaiblissement significatif de la position de la Russie dans le cadre du futur conflit face à la Chine, qui sera la quatrième grande guerre du dollar. Objectif : l'affaiblissement de la Russie qui est le partenaire stratégique de la Chine tant dans le domaine économique, dont les deux pays ont une véritable complémentarité, tant dans le domaine politico-diplomatique et militaro-technologique. Et, malgré le maintien par la Chine du statut quo vis-à-vis de la guerre en Ukraine, à la suite de menaces directes de graves sanctions émanant de l'occident collectif dirigé par les USA, ce dernier fait un constat amer : l'alliance sino-russe n'a nullement été ébranlée.

De même que pour la guerre en Ukraine et les guerres précédemment mentionnées, il est important de faire le constat des faits qui indiquent que, d'une part, la guerre des Etats-Unis face à la Chine est inévitable et que, d'autre part, les véritables raisons de la future guerre sont, une fois de plus, et en grande partie dans la volonté de la RPC à se soustraire du système des pétrodollars, ce qui est un véritable casus belli « classique » du point de vue du pouvoir américain.

Plusieurs faits majeurs mettent les américains dans la nécessité d'agir d'une manière ferme, dont je peux en citer les principaux : En 2012, la Chine commence à acheter le pétrole brut à l'Iran, en payant en yuan. À l'Iran qui déjà, depuis 2016, fait libeller ses contrats pétroliers en euro, en rejetant le dollar américain.

En 2015, la Chine lance les futures - contrats à terme sur le pétrole auprès de Shanghai Futures Exchange, qui ont pour objectif principal la réalisation des transactions via des swaps en yuan entre la Russie et la Chine et entre l'Iran et la Chine – ce qui est un nouvel élément stratégique de la géopolitique chinoise.

En 2017, la Chine avec ses importations de 8,4 millions de barils du pétrole brut par jour, devient le premier importateur mondial de pétrole brut et, parallèlement, signe un accord avec la Banque centrale de Russie, visant à acheter le pétrole russe avec la monnaie chinoise.

En 2022, comme on l'a vu précédemment, la RPC entre en accord avec l'Arabie Saoudite pour les achats du pétrole en yuan.

Et ces processus, rappelons-nous, se déroulent parallèlement à la séparation lente, mais progressive des bons du Trésor américain, dont la masse détenue par la Chine a été diminuée de ¼ dans les 7 dernières années. L'analyse des initiatives entreprises par l'Empire du Milieu dans leur politique économique étrangère de la dernière décennie démontre nettement le danger en croissance exponentielle vis-à-vis de la viabilité du modèle contemporain de l'économie américaine. Seules les mesures radicales à entreprendre par le pouvoir outre-Atlantique face à l'adversaire chinois peuvent enrayer ou, au moins, essayer d'enrayer, le processus de la fragilisation des fondations de l'économie mondiale construites par l'Amérique depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Dans cette logique, l'attaque de Taïwan par la Chine est une nécessité absolue pour les États-Unis d'Amérique. Tout sera donc fait pour que cela arrive.

Néanmoins, restons réalistes : l'état américain est conscient qu'à court terme, dans



De l'autre côté, en ce qui concerne le soutien de Taïwan face à la Chine, les sénateurs américains sont seulement en train de discuter les aides à hauteur de 10 milliards de dollars pour les 5 années à venir. C'est-à-dire des aides 2 fois inférieures à celles que l'Ukraine a perçu en 8 mois de guerre.

les années à venir, la Chine ne représente pas de grand danger pour leur économie car,

d'une part, l'internationalisation de la monnaie chinoise est très lente : son poids dans les paiements mondiaux est inférieur à 4%, ce qui est négligeable, en vue du poids du PIB chinois. De même pour la part du yuan dans les réserves officielles mondiales qui reste très faible, inférieure à 3%, avec une progression non significative.

D'autre part, vu les quantités gigantesques des bons de Trésor américain accumulés par la banque centrale de Chine, il lui faudra un temps considérable pour s'en débarrasser.

Sans parler qu'à court et moyen terme les marchés ne présentent aucun produit de substitution crédible aux bons du Trésor américain quant à la liquidité.

Un danger existentiel

Ceci étant, les américains sont parfaitement conscients qu'à long terme, les processus en marche représentent bien un danger existentiel et, vu l'expérience des dernières décennies, il est inconcevable que les Etats-Unis n'entreprennent pas une frappe ou des frappes préventives stratégiques contre les auteurs de la nouvelle menace. Le travail de longue haleine réalisé par les américains en Ukraine, afin d'y instaurer le régime politique ultra-nationaliste russophile et d'y développer l'intégralité des éléments nécessaires à la mise de la Russie en situation de l'impossibilité de ne pas entrer en guerre, est le même travail de provocation que les USA sont en train de réaliser en Asie du sud-est vis-à-vis de Taïwan, en sabotant les espoirs d'une réunification pacifique dans le cadre de la politique de Pékin d'une seule Chine, afin que les chinois l'attaquent militairement – ce qui sera en soi la réalisation d'une frappe stratégique américaine.

Le scénario est globalement similaire à celui du sabotage des accords de Minsk-II, ce qui a été l'élément clé du déclenchement de « l'agression » russe. Avec Taïwan comme l'outil, la provocation d'une « agression injustifiée » des chinois aurait pour l'objectif primaire le déclenchement des sanctions massives de l'occident collectif qui devront faire écrouler l'économie du principal concurrent américain. Ceci est de même avec l'Ukraine comme l'outil qui a déjà fait ébranler l'économie de son second grand concurrent – l'Union Européenne – par la privation de son industrie de l'alimentation en énergie russe.

L'un des éléments clés des sanctions prévues ne sera, certainement pas, une « contre-attaque » synchronisée de la coalition transatlantique, vu une réticence croissante de la vieille Europe trop éprouvée par le conflit ukrainien et trop dépendante des échanges économiques sino-européens, mais, fort probablement, le blocus énergétique de la Chine mené directement par les américains en bloquant le détroit de Malacca, dont la Chine dépend à 2/3 au niveau de ses importations de pétrole et de GNL.

Avec la guerre en Ukraine, les sanctions collectives occidentales contre la Russie ont dû jouer un rôle clé pour faire effondrer l'économie russe, afin qu'au moment du conflit futur face à la Chine elle ne pourra pas se permettre le soutien significatif de son partenaire stratégique chinois : fournir à la Chine l'énergie par la voie terrestre sous la menace de nouvelles sanctions que le pays, dont l'économie est sensée être mise à ge-

noux, ne serait pas en mesure de supporter davantage.

Le plan primaire qui a dû fonctionner contre la Russie en quelques mois a totalement échoué à cause des éléments que les premiers mois de la guerre en Ukraine ont démontrés. L'action américaine a été donc fondamentalement revue et se base, dorénavant, sur la stratégie de l'usure à long terme.

La guerre des Etats-Unis contre la Chine, est-elle pour demain ?

Ayant aujourd'hui la guerre contre la « base arrière » énergétique, militaire et alimentaire de la Chine qui est la Russie, les importantes hostilités contre la Chine devraient être déclenchées à court ou moyen terme, avant que les Russes ne soient rétablis de l'affaiblissement prévu causé par le conflit ukrainien. Mais, sans même la prise en compte de l'élément imprévu de la persistance de la résistance de l'économie russe au choc des sanctions, malgré la rhétorique belliqueuse de Washington sur la concentration des efforts pour mener les hostilités contre la Russie et la Chine simultanément, l'analyse de la planification de la défense américaine démontre qu'elle ne le permet, tout simplement pas, pour des raisons structurelles.

En 2015, la Pentagone a revu sa doctrine sur la capacité à mener deux grandes guerres simultanément, qui a dominé durant la guerre froide et jusqu'à l'année en question, au bénéfice de la concentration des moyens, afin d'assurer sa victoire dans un seul conflit majeur.

Par ailleurs, depuis le début de la guerre en Ukraine, les Etats-Unis ont déjà investi plus de 20 milliards de dollars pour la faire perdurer et ont envoyé vers l'Europe un supplément de 20.000 soldats, en plus du contingent déjà présent sur le vieux continent.

De l'autre côté, en ce qui concerne le soutien de Taïwan face à la Chine, les sénateurs américains sont seulement en train de discuter les aides à hauteur de 10 milliards de dollars pour les 5 années à venir. C'est-à-dire des aides 2 fois inférieures à celles que l'Ukraine a perçu en 8 mois de guerre.

Il est donc très hautement improbable que le déclenchement du conflit armé en Asie du Pacifique, du côté américain, ait lieu avant la cessation complète de la guerre en Ukraine. Sauf si c'est la Chine qui prend des initiatives, étant consciente de l'affaiblissement militaire ponctuel de son rival. En attendant, vu la synergie sino-russe qui se reflète dans la formule chinoise « le partenariat avec la Russie n'a aucune limite », la grande volonté de « neutraliser » la Russie avant la guerre de Chine fait partie intégrante de la nouvelle doctrine qui domine les forces armées américaines depuis sept ans.

(Suite et fin dans la prochaine édition)

Par
Oleg Nesterenko,
Président

du Centre de Commerce &
d'Industrie Européen.
Ancien directeur de l'MBA,
professeur auprès
des masters des Grandes
Ecoles de Commerce de Paris.

Propriété intellectuelle : Quand les noms de marque dans le Made in Cameroun font problème

Le Made in Cameroun est, à la base, un marquage d'origine, puisqu'il renseigne sur la zone géographique de fabrication/création d'un produit. De ce point de vue, et contrairement à une idée reçue et assez répandue, le Made in Cameroun existe depuis au moins l'indépendance du Cameroun.

Mais depuis une quinzaine d'années, le Made in Cameroun fait également référence à un mouvement entrepreneurial en vogue chez les jeunes, à la faveur des initiatives d'incitation gouvernementales prônant l'auto-emploi. Dans un pays où le taux de chômage est de plus en plus croissant et le niveau de vie de plus en plus élevé, la création de richesse est un impératif, et l'État, garant du bien-être de ses populations, ne doit lésiner sur aucun moyen pour créer les conditions favorables à une meilleure insertion socioprofessionnelle.

« C'est pour cette raison que je vous demande, une fois de plus, de vous tourner également vers l'auto-emploi, en saisissant les opportunités qui s'offrent à vous dans les domaines tels que l'agriculture, l'artisanat ou l'économie numérique », n'a pas manqué, à ce propos, de souligner le président de la République, le 10 février 2023, lors son traditionnel discours à la jeunesse. Dans cette grande mouvance, qu'on pourrait qualifier d'entrepreneuriat nationaliste, voire panafricaniste, il est apparu un phénomène qui mérite une attention particulière. Les « nouveaux » entrepreneurs ont, pour un certain nombre d'entre eux, de plus en plus recours au capital culturel africain dans la création de leurs affaires.

Ainsi, conscients de ce que la langue structure la pensée, porte le narratif et véhicule la culture, ces créateurs de richesse convoquent davantage, et ce, en rupture avec leurs prédécesseurs, leurs langues ethniques pour créer leurs différentes marques. Comme exemple, l'on peut citer :

- « **Madiba** », une marque d'eau minérale, qui vient du douala madibá et signifie eau ;

- « **Assok** », une marque de savon, qui vient du yemba asok et signifie savon ;

- « **Oliss** », une marque de riz, qui vient du boulou ólis et signifie riz. En réalité, ceci est un emprunt de l'anglais rice ;

« **Mouboua** », une marque de couveuse néonatale, qui vient du ghomala' mûbwã et signifie bébé ;

« **Manyan** », une marque de bière, qui vient du bassaa mànyân et signifie frère utérin ;

« **Mimbo** », une marque de vin, qui vient du pidgin-english mimbo et signifie vin,

qui lui-même vient du mokpe mimba et signifie également vin ;

« **Matanga** », une marque de chaussure, vient du camfranglais matanga et signifie chaussure, qui lui-même vient du douala matangá, pluriel de tangá, et signifie, cette fois, plantes des pieds.

Loin d'être circonscrit au seul territoire camerounais, ce regain d'affirmation linguistique lié aux noms de marque est, en réalité, un phénomène observé dans toute l'Afrique. On peut illustrer ce propos en évoquant les marques nominales suivantes :

- « **Ibondo** », une marque de vin de raphia, qui vient du songola ibondo, en République démocratique du Congo, et désigne le vin de raphia ;

- « **Koutoukou** », une eau-de-vie à base de vin de palme en Côte d'Ivoire, qui vient de l'agni kùtùkù et renvoie également à une eau-de-vie à base de vin de palme ;

- « **Yokoumi** », une marque de cosmétique à base de beurre de karité au Togo, qui vient de l'éwé yókùmi et signifie beurre de karité.

De même, en quête de sympathie auprès des populations locales, certaines entreprises internationales se sont mises à la localisation de marque (brand localisation). C'est une stratégie marketing qui consiste à proposer une marque avec une coloration plus ou moins locale, afin de mieux intégrer un marché. Le centre commercial « Mbolo » (du fang mbôlô ou du myènè mbolo, c'est-à-dire bonjour ou bonsoir), du groupe Géant Casino à Libreville, au Gabon, est un cas d'école.

Il convient de rappeler que, de toutes les marques suscitées, « Assok », « Mimbo » et « Manyan » sont les seules à jouir, en bonne et due forme, d'un titre de propriété intellectuelle. Cette situation n'est pas de nature à rendre moins importante la suite de cette analyse.

Si cet engouement pour les noms de marque à forte coloration locale, ô combien stratégique, est fortement à encourager parce qu'il prend en compte les enjeux linguistiques relevant entre autres de la géopolitique des langues, il demeure cependant nécessaire de révéler certains manquements.

En tant qu'actifs immatériels essentiels dans l'existence et le développement d'un produit, d'un service ou même d'une organisation, les verbotypes se doivent de respecter certaines conditions ; notamment du point de vue du droit des marques. Autrement dit, les noms de marques suscités pourraient avoir du mal à bénéficier d'une protection auprès d'un office de propriété intellectuelle tel que l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Et pour cause, ils ne remplissent toujours pas les critères d'éligibilité suivants : être distinctif et non descriptif, être licite, ne pas être trompeur et, enfin, être disponible.

En effet, les marques « Madiba », « Oliss », « Assok », « Mimbo », « Koutoukou » sont descriptives, car les consommateurs



En tant qu'actifs immatériels essentiels dans l'existence et le développement d'un produit, d'un service ou même d'une organisation, les verbotypes se doivent de respecter certaines conditions ; notamment du point de vue du droit des marques.

douala, boulou, yemba, mokpe et agni percevront respectivement le descriptif intégré qui constituent subrepticement lesdites marques, dès lors qu'on est dans leurs différents systèmes linguistiques, comme des mots ordinaires. Toute chose qui peut et va créer la confusion. En d'autres termes, ces marques présentent des caractéristiques intrinsèques aux produits visés.

Pour que cela soit bien compris de tous, appliquons à la marque gastronomique « Madiba » une mise à l'épreuve de la descriptivité. Si un consommateur francophone dit à son fils : « Va m'acheter le "Madiba" ! », il n'y a pas de doute que le fils aille acheter l'eau minérale « Madiba ». En revanche, si à son tour un consommateur doualaphone dit à son fils : « Alá janda mbá "Madibá" ! », ce dernier peut aller soit acheter de l'eau minérale « Madiba », soit toute autre marque d'eau minérale, soit encore l'eau courante dans un point aménagé à cet effet. Dans le deuxième cas de figure, il apparaît une polysémie à trois éventualités. Cela complexifie dès lors la compréhension de l'énoncé. Sauf à s'y méprendre, cet état des faits s'apparente à une appropriation culturelle, étant donné que les locuteurs du douala peuvent plus ou moins se sentir déposséder au regard de la confusion qui s'installe désormais dans le discours, voire dans la langue.

Le même modèle d'analyse appliqué aux marques « Oliss », « Assok », « Mimbo » et « Koutoukou » révèle qu'elles sont, elles aussi, descriptives et donc potentiellement inéligibles à un enregistrement. Et au cas où elles seraient déjà enregistrées, comme c'est le cas pour « Assok », cette situation peut avoir un mauvais impact sur le territoire de marque et, dans une certaine mesure, le capital de marque.

Alors, même si les examinateurs de l'OAPI ou des Structures nationales de liaison (SNL) ne rejettent pas ce genre de marque et qu'aucun tiers ne fait opposition à l'enregistrement de ce type de marque pour quelque raison que ce soit, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pour autant pas de problème.

Aujourd'hui encore, les langues africaines sont relayées au second plan. On ne se rend sans doute pas compte à quel point ces langues gagnent pourtant du terrain, au point d'occuper une place de choix dans tous les domaines de la vie sociale, y compris dans les échanges commerciaux. Pour ce faire, cette façon eurocentrée d'évaluer les critères d'éligibilité des noms de marque doit être revue pour plus de justice cognitive. Partant de l'idée que toutes les langues se valent, l'approche inclusive, qui consiste en la prise en compte des langues nationales, est plus que jamais conseillée, voire recommandée. Par conséquent, il serait de bon ton que les spécialistes de la propriété intellectuelle, les créateurs de nom de marque, ainsi que les déposants physiques ou moraux prennent tout de même en considération la préoccupation culturelle qui vient d'être soulevée.

Par
TÉGUIA BOGNI, Chargé de recherche
au Centre National d'Éducation/Ministère de Recherche Scientifique et de l'Innovation du Cameroun.

ÉVÈNEMENT

La FIAC reportée en novembre

Les organisateurs justifient ce glissement de dates par des inondations sur des espaces d'exposition.

Prévue pour ce mois d'avril 2023, la 2e édition de la Foire internationale des affaires et du commerce (Fiac) de Douala a été renvoyée du 1er au 12 novembre 2023.

« En accord avec le mandat du Gouvernement le Ministre du Commerce, la Fondation Inter Progress et sa branche Afrique, organisateur mandaté par la FIAC 23 confirme que la Foire internationale des affaires et du commerce (FIAC), se tiendra du 1er au 12 novembre 2023, dans la métropole économique du Cameroun. Malheureusement, les inondations sur les espaces d'exposition préparés pour cette deuxième édition ont imposé ce déplacement de dates », peut-on lire dans un communiqué de Pierre Zumbach, président du Comité d'organisation de la Foire. La FIAC, plateforme dynamique du commerce national, régional

et continental est une manifestation événementielle à caractère commercial mettant l'accent sur la promotion des produits et services valorisant les labels « Made in Cameroon ». C'est une foire de bonnes affaires valorisant toutes les filières de production et de commercialisation, facteurs de croissance et de gisement d'emplois, sur le triple plan national, régional et international.

Initialement prévue pour se tenir en 2020, la deuxième édition de cet événement avait été renvoyée pour cause de Covid-19. L'édition de cette année qui intervient dans un contexte d'inflation généralisée, causée simultanément par la crise du Covid-19 et le conflit russo-ukrainien, se pose comme une arme contre la vie chère. Dans ce sens, les organisateurs entendent réserver des conditions particulières aux PME camerounaises, voire aux acteurs du Made In Cameroon.

« Pour ce qui concerne les travaux de génie civil pour les espaces d'exposition et d'animation de la FIAC au parcours Vita de Bonamoussadi ont été réceptionnés le 3 février 2023, offrant des espaces œuvrés de 3300 m2 pour



L'édition de cette année qui intervient dans un contexte d'inflation généralisée, causée simultanément par la crise du Covid-19 et le conflit russo-ukrainien, se pose comme une arme contre la vie chère.

quelques 600 exposants et des espaces d'animation multiformes : Collectivités thématiques concernant la santé, les milieux de la mer, les dernières découvertes dans le numérique, la téléphonie, les innovations en agricultures et élevages... », indiquaient les organisateurs dans un communiqué publié en janvier.

François Gaël Mbala

LECONOMIE

Quotidien

suivez-nous sur nos réseaux sociaux



www.leconomie.info



economiemediagroup@gmail.com



695 92 25 56 / 691 35 38 20

MARIE GABRIELLE MFEGUE

« Notre boulot n'est pas aisé »

Récemment portée au poste de chef service culture et société de Crtv Littoral, elle présente sa feuille de route.

Vous venez d'être nommée chef service culture et société de Crtv Littoral. Etes-vous prête à assumer cette fonction ?

Oui je le suis, parce que passionnée d'art et de culture c'est d'ailleurs ma spécialité journalistique. Il faut changer la donne en matière de journalisme culturel et le Directeur général la Crtv (Charles Ndong NdIr), ainsi que le top management de l'office veulent donner une plus grande visibilité à l'art et la culture sur la chaîne nationale.

Quels sont les défis que vous comptez relever ?

Faire rayonner l'art et la culture au firmament à travers les différentes disciplines: musique, art plastique, art visuel, cinéma, mode, littérature, danse, gastronomie, tourisme et les festivals sur les antennes de la Crtv.

Dans les différents programmes radios et tv que je présente comme Calebasse sur la FM 105 Suellaba, Au fil des pages sur la Crtv station régionale du littoral, Brassage le magazine des cultures africaines sur Crtv sports and entertainment.

Mes contributions à Cameroon Feeling, Tam-Tam Week-end, les journaux parlés et radios, Crtv premium, Crtv news, Crtvweb, bref tout le bouquet Crtv et au-delà. Parce que c'est le crédo du réseau des journalistes culturels du Cameroun, le RJ2C dont je suis la déléguée régionale dans la région du littoral.

Qu'est-ce que vous comptez faire pour atteindre vos objectifs ?

Mon challenge c'est de faire en sorte que la page culturelle soit présente chaque jour dans les éditions de journaux et différents magazines du bouquet Crtv. Que l'événement soit grandiose où un tout petit festival de la région du littoral ou ailleurs, les Camerounais doivent entendre parler et c'est cela le travail des journalistes culturels. Donner un écho réel au-delà des festivités à ces plates-formes symboles de notre identité et de notre patrimoine culturel. La propagation des informations artistiques et culturelles contribue à leur pérennisation à la promotion des industries culturelles et ses acteurs, mais aussi à ce que les Camerounais et le monde entier soient informés de nos us et coutumes, traditions, célébrations ancestrales, arts et cultures.

Le Cameroun est l'Afrique en miniature et nous avons un énorme po-



tentiel artistique et culturel dans toutes les régions du pays qu'il faut montrer, faire connaître et le faire découvrir.

Quelles sont les contraintes liées au journalisme culturel au Cameroun ?

Couvrir des événements tard dans la soirée, les rendre le matin dans les éditions d'information et parfois encaisser le fait que cet événement peut être mis au frigo en raison d'une actualité dite plus importante, parce que malheureusement la culture est encore considérée uniquement comme du divertissement dans la plupart des médias et non comme une spécialité journalistique, avec un langage, des codes et canons à respecter.

Pour bon nombre, côtoyer les célébrités et les autorités veut dire que nous ne bossons pas comme les autres journalistes.

Pourtant notre boulot n'est pas aisé. Il faut essayer des déconvenues comme un invité qui vous plaque en direct, alors qu'il a accepté que son image, soit mise en avant à l'affiche d'un programme.

Il faut courir après une actualité, une célébrité pour une interview pendant plusieurs jours, semaines ou mois, digérer parfois le manque de savoir-vivre de certains qui disent : « ce n'est que la culture ou un reportage, tu ne vas rien changer avec ton boulot ».

Même les awards qui nous célèbrent, nous, journalistes culturels, nous les comptons au bout des doigts. Je suis une perfectionniste, malgré moi, une passionnée et un

bourreau de travail. On pense que dans le service public on se tourne les pouces et c'est le lit de la paresse. Au contraire, moi je fouille en véritable globe-trotter, à la pointe de l'actualité, c'est ce qui m'a valu « le surnom de papasse de la culture ».

Grande est mon émotion en tant que désormais Cheffe du Service Culture et Société de Crtv-Littoral, car le Directeur général de la Crtv, très sensible au plaidoyer de donner plus d'espace à l'information culturelle, m'a confié ce défi que je compte bien relever avec plus d'ardeur au travail comme la passionnée sans limites que je suis.

Vous êtes une femme. Votre nomination à ce poste signifie-t-elle que les questions liées à la culture et à la société réservées aux femmes ?

Pas seulement, mais le Directeur général de la Crtv Charles Ndong et le top management de la Crtv tiennent compte de la parité genre à des postes de responsabilités. Par ailleurs, les femmes ont une sensibilité très poussée et sont des gardiennes de la tradition, des mères au foyer, des ministres, des chefs d'entreprises, des Directrices, des femmes multi tâches et entrepreneures. Mais elles sont aussi celles qui forgent notre société et contribuent à la pérennisation de notre histoire.

Vous avez choisi la culture comme spécialité. Pourquoi ?

Parce que je suis née dedans, je viens d'une famille où il y'a des âmes artistiques et culturelles. Lady Ponce, Chantal Ayissi et Imane Ayissi pour ne citer que ceux-là du côté maternel sont mes oncles et tantes. Du côté de mon père, il y a le choriste engagé Louis Étoundi. Mon oncle est un guitariste et chanteur, André Manga, mon cousin est un bassiste de renom.

Exercer le journalisme culturel au-delà d'un métier est une passion où je m'épanouis sans cesse. Lors d'un concert de musique, un vernissage d'exposition, une dédicace d'un livre, un spectacle de danses traditionnelle ou classique, une projection de film, ou une balade touristique, les barrières sociales sont inexistantes et vous pouvez sans protocole côtoyer une personne qui pourrait vous accorder une audience en 6 mois.

La propagation des informations artistiques et culturelles contribue à leur pérennisation .

Cette page est réalisée en collaboration avec



EXERCICE 2022

BGFIBank revendique un résultat net de 62 milliards FCFA

Les performances de la Banque pour le compte de l'année dernière ont été dévoilées lors du Conseil d'administration de cette institution, le 7 avril 2023 au Gabon.

Le tableau affiche des résultats en progression pour l'année 2022, comparativement à l'année 2021. Une croissance soutenue, avec un résultat net consolidé de 62 milliards FCFA. Un aboutissement au terme du deuxième exercice du projet d'entreprise de BGFIBank, dénommé «Dynamique 2025».

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été arrêtés, à l'issue du conseil d'administration de la Banque, le 7 avril 2023, à Libreville, au Gabon. Les performances enregistrées sont telles que la situation nette a progressé de 14% «favorisée par une politique de distribution prudente de dividende, consolidant ainsi les capitaux permanents», explique l'institution financière.

Par ailleurs, des dépôts de la clientèle en hausse de 18%, grace notamment à l'intégration de BGFIBank Centra-



frique et de Finam dans le périmètre de consolidation ; des crédits à la clientèle en hausse de 19%, la production de crédits profite de l'évolution du périmètre d'activité et du regain de l'activité économique au sein de toutes les régions d'intervention du Groupe BGFIBank et un Produit net bancaire (PNB) en progression de 22%, « la croissance du PNB est soutenue par l'effet d'un haut niveau de production de crédits

et d'une offre de produits et services de plus en plus adaptée aux besoins d'une clientèle devenue de plus en plus exigeante », nous apprend-t-on. De même, le Résultat brut d'exploitation (RBE) est en croissance de 39%, tout comme le Résultat net consolidé qui progresse de 35%. L'on explique que «cet excellent niveau de résultat combine les effets favorables du renforcement de l'activité commerciale et de la parfaite maîtrise du coût du risque».

25 milliards FCFA de dividendes à distribuer

Les fonds seront distribués aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale de BGFIBank, en mai 2023. 25 milliards FCFA de dividendes, correspondant à un dividende brut de 15 850 FCFA, par action au titre de l'exercice 2022.

En perspective, la Banque entend accélérer sa croissance pour l'année en cours. «Cette croissance sera possible grâce aux mesures structurelles mises en œuvre en matière de développement commercial, en matière de gouvernance et en matière de maîtrise des risques et d'optimisation des coûts d'exploitation».

Julie Bilo'o

Les fonds seront distribués aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale de BGFIBank, en mai 2023. 25 milliards FCFA de dividendes, correspondant à un dividende brut de 15 850 FCFA, par action au titre de l'exercice 2022.

AFRIQUE

La BAD cherche des financements européens pour développer des projets durables

La Banque africaine de développement a récemment signé un partenariat à cet effet avec ILX Management B.V.

Le partenariat a pour but de soutenir les Objectifs de développement durable des Nations Unies, ainsi que ceux en rapport au financement climatique. L'accord permettra d'après la BAD, de mobiliser des capitaux auprès d'investisseurs institutionnels pour soutenir les opérations de prêt au secteur privé de la Banque africaine de développement dans les pays africains. Ce qui devrait contribuer à attirer des investissements sur le continent, «des fonds de pension européens d'ILX».

Il est question d'accroître les investissements et stimuler la mobilisation de capitaux des investisseurs institutionnels, au profit non seulement des ODD, mais aussi des projets du secteur privé axés sur la lutte contre les changements climatiques en Afrique.

A la Banque africaine de développement, le partenariat permet de concrétiser son ambition de mobiliser des ressources financières pour combler le déficit de financement à la réalisation des projets inscrits dans son programme «High 5».

« Dans le même temps, l'accord offre aux participants au fonds de pension d'ILX l'opportunité de bénéficier de la longue expérience de la Banque africaine de développement en matière d'investissement réussi dans des secteurs économiques clés à travers l'Afrique. Tous les investissements sous forme de prêts sont axés sur les Objectifs de développement durable ou la finance climatique, tout en offrant des rendements ajustés, au risque attractifs, combinés à une solide protection environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) », renseigne la BAD.

ILX Management B.V. est le gestionnaire, basé à Amsterdam de l'ILX Fund I, un fonds de crédit privé axé sur les marchés émergents qui investit en prises de participation dans des prêts créés et structurés par des banques multilatérales de développement et d'autres institutions de financement du développement. ILX vise à créer des opportunités d'investissement à grande échelle dans le financement du déve-



L'accord permettra d'après la BAD, de mobiliser des capitaux auprès d'investisseurs institutionnels pour soutenir les opérations de prêt au secteur privé de la Banque africaine de développement dans les pays africains.

loppement mondial qui contribuent directement au développement durable sur les marchés émergents. Toutefois, les investisseurs d'ILX sont les gestionnaires d'actifs des fonds de pension néerlandais APG Asset Management (pour le compte d'ABP et de bpfBOUW) et Achmea Investment Management (pour le compte de Pensioenfond Vervoer), ainsi que d'autres fonds de pension néerlandais et européens qui participent aux fonds successeurs d'ILX et qui devraient les rejoindre dans le futur.

Julie Bilo'o



AVIS DE VENTE DE MATERIELS ROULANTS

Le public est informé que la Société AFRILAND FIRST BANK S.A. en abrégé First Bank, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de FCFA Cinquante Milliards (50.000.000.000) dont le Siège Social est à YAOUNDE, Boîte Postale 11834, Place de l'indépendance, va procéder à la vente par **appel d'offres sur soumissions**, d'un ensemble de matériels roulants stockés dans la ville de Douala et comprenant :

- **05** tracteurs de marque « FOTON » mis en circulation en 2020 et 2021 ;
- **01** tracteur de marque « DONG FENG » mis en circulation en 2022 ;
- **02** tracteurs de marque « SINOTRUCK » mis en circulation en 2022 ;
- **07** Semi-Remorques Plateau mises en circulation en 2020, 2021 et 2022 ;
- **02** Camions bennes de marque « HOWO » mis en circulation en 2020 ;
- **03** BUS de marque « KING LONG et CCMM » mis en circulation en 2021.

Les soumissions s'effectueront à travers une proposition d'achat écrite et devront obligatoirement indiquer outre le(s) matériel(s) visé(s), le prix (HT et TTC), les noms et prénoms (ou nom de l'entreprise) du potentiel acquéreur ainsi que ses coordonnées (numéros de téléphone et adresses).

Les soumissions à remettre à l'agence Afriland First Bank la plus proche, seront sous double plis revêtues de l'indication suivante : « **Réponse appel d'offre matériel roulant leasing ATT : de la Direction des Moyens Généraux** ».

NB : La date limite de réception des appels d'offres est fixée au 10/Mai/2023.

Chaque équipement devra faire l'objet d'une offre individuelle (sous double plis revêtus de l'adresse indiquée ci-dessus).

Pour visiter le matériel, les intéressés doivent contacter la Direction en charge du Crédit-bail aux numéros 697121058/677486435/690434852 ou par e-mail aux adresses ci-après :

engels_ngaya@afilandfirstbank.com

cedric_tague@afilandfirstbank.com

Les visites auront lieu chaque jour jusqu'à la date limite fixée ci-dessus.

Yaoundé, le 24 Avril 2023.

Le Directeur Groupe Ressource

GAKAM Jean

S.A au Capital de
F.CFA 50 000 000 000
RC N° : 87R041
Contribuable
M 1087000000 43 E

Agrément Banque
00005/MINFI/DCE2
du 20 juillet 1987

SWIFT/BIC
CCEI CMCX

Intermédiaire MAF :
N° CCUMAF - LMFAC - 312915
PSI : 08/013/CMF/03

Siège Social :
1063, Place de
l'indépendance
Yaoundé-Cameroun

B.P. 11834

Tél : +237 222 233 068
+237 222 223 734
+237 222 225 837
+237 579 529 970
Fax : +237 222 221 785

E-mail :
firstbank@afilandfirstbank.com

Site web :
www.afilandfirstbank.com

L'ÉCONOMIE BUSINESS SUMMIT

1^{ER} JUIN
2023

YAOUNDÉ, HÔTEL HILTON

« OPPORTUNITÉS
D'INVESTISSEMENTS
À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »

LES INTERVENANTS



TAHIR HAMID NGULIN
Ministre des Finances
et du Budget du Tchad



MINETTE LIBOM LI LIKENG
Ministre des Postes
et Télécommunications du Cameroun



MARC KAMGAING
DG Harvest Asset
Investment



DIEUDONNÉ BONDOMA YOKONO
Président CARPA



JUDITH YAH SUNDAY ÉPSE ACHIDI
DG CAMTEL



VALENTIN MBOZO'O
DG GIMAC



PATRICK FOMETHÉ
DG KORI AM



ALEXIS MEGUDJOU
DG CCA BANK



ALAIN BLAISE BATONGUE
Directeur des Affaires
Institutionnelles
Orange Cameroun



JEAN CHARLES BOURGUIGNON
ONYX Investment



**ABDERAMANE ABAKAR
MAHAMAT**
Quotidien Le Progrès
Njamena



BERTRAND TOGNIA
DG CBC Bourse